



CHAMPIONNAT D'ECHECS DES JEUNES DE SAVOIE 2019-2020

Règlement :

➤ Article 1 :

Le Comité Départemental des Cercles du Jeu d'Échecs de Savoie organise le Championnat Départemental des Jeunes de Savoie en collaboration avec le Cercle de l'Agglomération Chambérienne.

- **Lieu :**

**Ecole élémentaire publique de VERT BOIS, 117 allée du Vert Bois
73000 Chambéry**

- **Dates et horaires :**

1^{er} journée :

Samedi 14 décembre 2019 : inscriptions des pupilles à minimales de 9h à 10h

Pupilles à Minimales M/F	
Ronde 1	10h30
Ronde 2	14h00
Ronde 3	16h30

- 2^e journée :

Dimanche 15 décembre 2019

Inscriptions des petits-poussins à poussins de 9h à 10h

Pupilles à Minimales M/F		Poussins et Petits poussins M/F	
Ronde 4	10h00	Ronde 1	10h30
Ronde 5	14h00	Ronde 2	11h20
Ronde 6	16h30	Ronde 3	12h10
		Ronde 4	14h
		Ronde 5	14h50
		Ronde 6	15h40
		Ronde 7	16h30

Résultats et remise des prix à 18h30 pour pupilles et minimes et 17h30 pour petits-poussins à poussins.

➤ **Article 2 :**

Sont admis les jeunes de moins de 16 ans au 1^{er} janvier 2020, licenciés dans un cercle de la Savoie. Ce tournoi est qualificatif pour le championnat des jeunes de la ligue ARA.

Il est prévu un tournoi par catégorie. Mais le nombre de tournois, de rondes et la cadence peuvent être modifiés en fonction du nombre de participants par catégorie, en limitant au maximum le regroupement de plusieurs catégories.

Les catégories :

- S 8 (petits poussins) né en en 2012 et après
- S 10 (poussins) né en 2010/2011
- S 12 (pupilles) né en 2008/2009
- S 14 (benjamins) né en 2006/2007
- S 16 (minimes) né en 2004/2005

La Ligue ARA fixe le nombre de qualifiés pour la phase ligue suivante dans chaque catégorie :

Catégorie Mixte	
1	Minimes
2	Benjamins
3	Pupilles
2	Poussins
1	Petit-poussin

Catégorie Filles	
1	Minimettes
1	Benjamines
1	Pupillettes
1	Poussines
1	Petite-poussine

Les catégories supérieures sont qualifiées directement pour le championnat de France des Jeunes.

➤ **Article 3 :**

Cadences :

➡ Pour les catégories de pupilles à minimes (licence A) :

6 rondes, selon la cadence suivante : **50 mn + 10 s par coup et par joueur**

➡ Pour les catégories poussins et petits poussins (licence A ou B) :

7 rondes de **15 mn + 5 s par coup et par joueur**

➤ **Article 4 :**

Droits d'inscription : 3€

Préinscriptions possibles auprès de Jean-Paul Blanc jibust@free.fr 06 75 65 93 00

Inscriptions sur place de 9h00 à 10h00 les deux jours.

Seront appariés pour la 1^{ère} ronde tous les joueurs licenciés présents et qui auront réglé leur droit d'inscription.

➤ **Article 5 :**

Les règles régissant les parties sont celles de la Fide (Congrès d'Atalanya 2017) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 88^{ème} congrès — Antalaya 2017).

Aucun téléphone ou appareil électronique ne sera accepté dans la salle de jeu.

Au-delà de 10 minutes de retard (pour les catégories petit-poussin et poussin) et de 30 minutes de retard (pour les autres catégories), la partie est considérée comme perdue pour le retardataire.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Toute absence non justifiée auprès de l'arbitre sera signalée à la Direction des Tournois (FFE) qui appliquera la sanction requise.

En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

Face à une décision de l'arbitre au cours du jeu un joueur ne peut qu'obtempérer. Il doit s'il le désire, faire appel oral dès l'incident et continuer la partie.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant s'expose à des sanctions disciplinaires.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour les catégories Petits-Poussins et Poussins :

a) L'annexe A : Échecs Rapides du chapitre 2.2 des Règles du Jeu d'Échecs sera appliquée

b) La partie sera perdue après le 3^e coup illégal achevé.

➤ **Article 6 :**

Les appariements se font au système suisse intégral si nécessaire tournoi toutes-roudes, à partir du ELO, ELO rapide pour les poussins et petits-poussins, avec l'aide du programme PAPI 3.3.4.

Le classement est établi :

- Au nombre de points.
- Et dans l'ordre, Buchholz tronqué, Buchholz, Performance.
- Si besoin pour le système toute ronde au Koya et SB.

Les titres de champion, championne, vice-champion et vice-championne de Savoie 2018 seront attribués aux 2 premiers et premières de chaque catégorie. Pour prétendre au titre de champion(ne), vice-champion(ne) et à la qualification au championnat de ligue. Il faudra avoir joué toutes les rondes.

Les qualifié(e)s iront à la phase Ligue ARA du Championnat de France.

➤ **Article 7 :**

Les joueurs qualifiés s'engagent à prévenir l'organisateur du championnat de la ligue ARA en cas de forfait, ceci pour permettre l'éventuel repêchage d'autres joueurs.

L'arbitre

L'organisateur

Jean-Paul Blanc *Arbitre Fédéral d'Open1* (AFO1)

Le CDJE 73